



DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026 ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE : **JE VOTE CGT!**



ASEP : assez de mépris, place au *respect* !

Partout en France, la CGT lutte pour améliorer les conditions de travail et de vie de toutes et tous.

La CGT est une force organisée, combative, incarnant le sursaut des forces progressistes à même d'en finir avec la politique de casse de nos conquies sociaux et de contribuer à obtenir des avancées significatives localement.

Dans les écoles lyonnaises, les ASEP jouent un rôle indispensable. Chaque jour, elles et ils contribuent à l'accueil des enfants, au bon déroulement des enseignements et au fonctionnement quotidien des écoles.

Pourtant, leur engagement n'est pas reconnu. Les responsabilités augmentent, les conditions de travail se dégradent et les rémunérations ne suivent pas.

Nos constats :

- Des salaires trop faibles au regard des missions et des responsabilités assumées ;
- Des équipes régulièrement mises en difficulté par les absences non remplacées ;
- Le recours à des contractuels précaires ;
- Des cadences élevées et un temps insuffisant pour réaliser correctement toutes les tâches ;
- Une charge de travail croissante et des conditions de travail qui se dégradent ;
- Des fiches de poste qui ne correspondent pas toujours à la réalité du travail ;
- Des pratiques différentes selon les écoles et les directions ;
- Un accompagnement des enfants en situation de handicap qui repose trop souvent sur des équipes insuffisamment formées et renforcées.

La CGT porte vos revendications :

- **Fin de la précarité organisée.** Le recours massif aux remplaçants contractuels et vacataires.
- **Des effectifs à la hauteur des besoins.** Nous exigeons des emplois stables, statutaires et à temps plein, garantissant ainsi la qualité de l'accompagnement des enfants.
- **La revalorisation des rémunérations,** l'augmentation de l'IFSE et une meilleure reconnaissance des responsabilités.
- **La reconnaissance de la pénibilité** des métiers, avec l'accès effectif à des dispositifs de départ anticipé à la retraite sans décote, et l'attribution de 15 jours de pénibilité par an.
- **Le remplacement** systématique des agents absents afin de ne plus reporter la charge de travail sur les équipes présentes.
- **Le maintien de la rémunération à 100 %** en cas de congé maladie ordinaire, dès le premier jour d'arrêt. Il est inacceptable que des agents déjà exposés à des conditions de travail éprouvantes subissent une perte de salaire de 10 % lorsqu'elles ou ils sont contraints de se mettre en arrêt pour raison de santé.
- **La reconnaissance de l'exposition permanente à un milieu microbien,** notamment en période épidémique. Travaillant quotidiennement au contact rapproché d'enfants en bas âge, les ASEP sont particulièrement vulnérables aux infections. Dans ce contexte, nous demandons que les arrêts maladie liés à ces expositions puissent être requalifiés en accident de service ou en maladie professionnelle.

Pour être efficaces, pour assurer notre présence auprès des agent-es et dans toutes les instances CST, les CAP, en CCP*, pour que nos revendications soient entendues et validées par les pouvoirs publics, nous devons être encore plus forts.

*CST : Comité social territorial, CAP : Commission administrative paritaire, CCP : Commission consultative paritaire.

AVEC LA CGT, ON REVENDIQUE :



La revalorisation du point d'indice



L'augmentation de l'IFSE



Le financement de services publics de qualité



L'égalité salariale femmes-hommes

VOTEZ cgt

**aux élections
professionnelles de
la fonction publique**

COMMENT CONTACTER

la **cgt** **au service
éducation de
la Ville de Lyon ?**

☎ 04 72 10 39 46

✉ SYNDICATCGT.Messagerie@mairie-lyon.fr

🌐 <https://cgtvilledelyon.fr>

